



Syndicat Local **FO JUSTICE MA CARCASSONNE**

PLUS EFFICACE À ÉPIER **SON PERSONNEL** **QU'À LE SÉCURISER**

Quels constats pouvons-nous tirer des incidents qui ont mis à mal la sécurité de notre structure au mois d'août 2024 ? Est-ce que toutes les problématiques ont été réglées ? Le personnel travaille-t-il en sécurité ?

À J+6 mois des événements, **FO JUSTICE MA CARCASSONNE** est obligé de constater que tout n'est pas réglé.

Pire encore, au lendemain d'une prise d'otages à la Maison Centrale d'Arles, notre chère direction locale semble minimiser l'importance du système de sécurité afférent à l'USMP.

En effet, depuis maintenant plus de six mois, nos collègues hospitaliers n'ont cessé de réclamer le retour du système de vidéo leur permettant d'avoir un visuel des détenus se trouvant en salle d'attente.

Ces derniers se sentent en totale insécurité et craignent qu'un événement dramatique arrive au sein de leurs locaux. Il semble nécessaire de rappeler à la direction que la Maison d'Arrêt de Carcassonne n'est pas dotée de surveillant affecté à l'USMP. Important également de souligner que l'organigramme de référence prévoit un agent sur le secteur. Chaque week-end le personnel médical de permanence se trouve seul dans les locaux de l'infirmerie.

FO JUSTICE MA CARCASSONNE a exposé les faits et a demandé à la direction locale ce qu'elle comptait faire. Nos dirigeants pourtant au courant de la situation n'ont eu pour seule réponse : « *on ne va quand même pas acheter un écran qui coûte 4000 euros, nous sommes en train de voir pour trouver un adaptateur qui permettra de rétablir la liaison* ».

Que faut-il en déduire ??? Pour notre direction locale, la vie d'un personnel hospitalier semble ne valoir plus de 4000 euros.

Ce constat est affligeant et ne semble pas trouver d'issue rapide puisque la réparation aurait été confiée à la société de maintenance (SPIE). Ou comment se décharger de toutes responsabilités.

FO JUSTICE MA CARCASSONNE ne vous félicite pas.

Concernant les caméras de vidéo-surveillance, que dire ? Quel beau système, quand il fonctionne !!! En effet nous constatons le plantage intempestif de tout le réseau amenant à des écrans figés ou totalement hors service.

FO JUSTICE MA CARCASSONNE s'interroge sur l'efficacité de ce nouveau système vu le prix dépensé pour le mettre en œuvre.

Qu'en est-il de la formation dispensée aux agents pour utiliser ce nouveau système ?

FO JUSTICE MA CARCASSONNE vous rappelle que vos agents ne sont pas des techniciens informatiques.

Monsieur le Chef de la Maison d'Arrêt, ne pourriez-vous pas prendre de votre temps pour former les agents car il semblerait que votre maîtrise de ce système de vidéo-surveillance dépasse l'entendement.

Car pour voir une personne faire son jogging le long de la prison et presque déclencher un P.O.I, il faut avoir un œil avisé.

L'œil de SAURON n'a qu'à bien se tenir.

FO JUSTICE MA CARCASSONNE s'interroge également sur les largesses prises par la direction locale concernant les autorisations d'accès à l'établissement.

En effet ces dernières semaines, des sociétés extérieures sont venues pour la rénovation de la cellule 26 et nous avons constaté que bon nombre d'intervenants n'avaient aucune autorisation d'accès, qu'aucun inventaire de matériel n'était organisé avec ces derniers.

FO JUSTICE MA CARCASSONNE a également constaté que les brigadiers-chefs n'étaient même pas avisés de tout ce qu'il pouvait rentrer dans l'établissement les jours de travaux.

Là aussi en matière de sécurité vous êtes dans la continuité de tout ce que vous avez pu nous montrer jusqu'à présent.

FO JUSTICE MA CARCASSONNE pense que si vous mettiez autant d'énergie à résoudre les problèmes de votre établissement qu'à cliquer les agents de votre structure via le système de vidéo-surveillance, nous n'aurions pas autant de problématiques de sécurité au niveau de la porte d'entrée principale.

Attention tout de même à vos abus. **FO JUSTICE MA CARCASSONNE** vous alerte et vous suggère de relire (ou lire si ça n'a jamais été fait) le rapport de la CNIL concernant l'utilisation de la vidéo-surveillance en détention.

FO JUSTICE MA CARCASSONNE tient à féliciter une nouvelle fois les agents de la Maison d'Arrêt de Carcassonne pour leur professionnalisme car il est vrai que travailler dans un climat aussi austère et délétère relève du miracle.

FO JUSTICE MA CARCASSONNE a d'ailleurs alerté à plusieurs reprises le Directeur Interrégional de la difficulté qu'éprouvent les agents à effectuer leurs missions quotidiennes. Ils se sentent constamment épiés, traqués dans leurs moindres faits et gestes.

Au vu des multiples agissements de ces derniers mois, il est important de révéler par voie de tract que nous sommes dirigés par des individus plus enclins à boire les paroles de détenus et qui s'empressent de faire remonter aux autorités judiciaires des dires qui jettent l'opprobre sur les personnels de la Maison d'Arrêt de Carcassonne.

À CARCASSONNE le 07 JANVIER 2025
Le bureau local

